

Charte

Cellule de soutien éthique

Préambule

Les Cellules de Soutien Éthique ont été créées en mars 2020, pendant la pandémie COVID, dans les différents Espaces de Réflexion Éthique Régionaux (ERER). Elles ont alors répondu à un besoin d'appui à la réflexion éthique qui émanait, dans des circonstances exceptionnelles, d'établissements sanitaires et médico-sociaux du territoire. Par la suite, et compte tenu des demandes, leur fonctionnement s'est pérennisé dans certains ERER.

1-Objectif

L'objectif de la cellule de soutien éthique est de construire une réflexion éthique pluridisciplinaire au service des professionnels ou usagers confrontés à un questionnement éthique à l'occasion d'une prise en charge ou d'un accompagnement.

Elle n'a pas vocation à se substituer aux structures locales qui demeurent les instances de premier recours.

Cette cellule n'est que consultative.

Elle n'a pas de compétence pour la gestion de conflits professionnels ou déontologiques, et ne pourra pas être sollicitée pour les traiter.

2-Composition

La cellule est composée de membres du Conseil d'Orientation.

Au besoin, elle peut solliciter l'intervention d'une personne qualifiée, dont les compétences portent sur le sujet de la saisine.

3-Fonctionnement

La cellule de soutien éthique est saisie par le biais d'un formulaire dédié précisant la situation, le questionnement posé, ainsi que les coordonnées du demandeur. Il est complété sur le site internet ou à la suite d'un appel téléphonique avec un membre du site d'appui de l'EREGE.

Méthodologie de traitement :

- Accusé de réception de la demande par un membre du site d'appui de l'EREGE et évaluation d'un délai de réponse.
- Entretien entre le demandeur et la/le coordinatrice/teur du site d'appui de l'EREGE dès que possible. Cette étape est nécessaire pour bien préciser la situation dans son contexte et faire émerger le questionnement éthique.
- Travail entre les membres de la cellule de soutien éthique, éventuels échanges complémentaires avec le demandeur.
- Proposition de pistes de réflexions visant à accompagner le demandeur dans sa prise de décision.

La cellule fournit **un retour qui ne se substituera pas à la décision de l'équipe demandeuse**. Les documents consultés à cette occasion peuvent être transmis au demandeur dans le souci de favoriser une réflexion éthique.